## Un Congrès à Paris de la Fédération nationale des Syndicats de fonctionnaires

Paris, 2 mars. — Le Congrès de la Fédération Nationale des Syndicats de Fonctionnaires s'est ouvert ce matin à Paris.

A l'ordre du jour figuraient les questions suivantes :

Action électorale, révision des traitements, organisation de la collaboration des syndicats avec les administrations et questions corporatives.

Cent-sept syndicats ou sections départementales assistaient au Congrès.

Les congressistes ont adopté à l'unanimité le rapport moral présenté par M. Leupent, secrétaire général du syndicat, et le rapport financier, présenté par M. Dangiard, trésorier.

## Une cérémonie à Paris en l'honneur du général de Maud'huy et du colonel Driant

Paris, 2 mars. — Ce matin, en l'église Saint-Eustache, le Père Poirier, ancien aumônier du 60e bataillon de Chasseurs, a célébré une messe solennelle à la mémoire du général de Maud'huy, du colonel Driant et des chasseurs des 1er, 41e, 21e et 60e bataillons.

L'abbé Nénocque, qui, pendant la guerre, fut aumônier aux armées, où 14 fois il fut cité et qui est Chevalier de la Légion d'Honneur, a prononcé une allocution.

## Mort, à Bazeilles, d'un survivant des « Dernières cartouches »

Sedan, 2 mars. — M. Claude Rocher, âgé de 74 ans, l'un des derniers défenseurs de la « Maison des dernières cartouches », est décédé aujourd'hui à Bazeilles.

Après avoir été concierge de la glorieuse maison, le brave homme avait été préposé à la garde de la crypte.

## Le « Livre Jaune » sur le pacte de garantie paraîtra mercredi

Le Livre Jaune français sur le pacte de garantie paraîtra mercredi prochain.

On se souvient que les bonnes feuilles de ce livré avaient été envoyées par le gouvernement français à l'Office des Affaires étrangères, qui les communiqua à M. Lloyd George. L'Ex-Premier fit alors, à un journaliste américain, une déclaration aussi inexacte qu'inattendue sur les négociations de la Conférence de la paix.

M. Mac Donald avait à ce sujet, dégagé sa responsabilité de la façon la plus amicale pour la France et fait exprimer à M. Poincaré ses regrets de l'incident.

## Bagarres entre socialistes et communistes à Brest

**Trois arrestations**

Brest, 2 mars. — Une réunion organisée par le parti socialiste avec la participation de MM. Léon Blum, Goude et Masson, députés, a été troublée par des manifestants communistes. Une bagarre éclata entre les membres des deux partis.

Trois perturbateurs ont été arrêtés.

## ON RETROUVE DES ÉPAVES DU « DIXMUDE »

Turin, 2 mars. — Les flots de la mer, entre Fiume et Capo San-Marco, viennent d'accroître le mystère qui entourait la fin tragique du dirigeable « Dixmude », tombé dans la Méditerranée au mois de janvier dernier.

Dans la journée d'hier, quelques épaves ont été trouvées par des pêcheurs italiens. Ce sont : 2 machines radio-télégraphiques, 1 parc-chute, 1 lampe électrique de poche, un casque récepteur de T.S.F., une bouteille d'aluminium, un drapeau français, un portefeuille contenant un peigne de corne, une carte de visite au nom de Germain Guèche, un ordre du jour à la date du 20 octobre 1923 et deux citations de l'équipage du « Dixmude » de la marine.

## Des étudiants lithuaniens assomment des fidèles polonais dans une église

Varsovie, 2 mars. — La presse polonaise signale que dimanche dernier, à l'église de la Trinité, de Kowno, une bande d'étudiants lithuaniens, armés de gourdins, a empêché le sermon et les chants polonais et aurait jeté les fidèles hors de l'église. Plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouveraient notamment des femmes et des enfants, auraient été blessées.

## Bruit d'un combat à la frontière de Syrie

Une dépêche de Constantinople à la presse anglaise prétendant qu'un combat aurait eu lieu à la frontière de Syrie, et qu'il y aurait une trentaine de victimes du côté français.

Il y a lieu d'accueillir sous toutes réserves cette dépêche d'origine turque.

Au Ministère de la Guerre, on n'avait, hier, aucune connaissance des faits qu'elle rapporte.

*LETTRE DE BRUXELLES*

## Contre l'immoralité publique

**On déchire partout les affiches. — On verbalise en vain. — Une prime de mille francs pour découvrir des coupables. — La Jeunesse Catholique se dénonce. Les Ligues qui appuient le mouvement. — Un mot vengeur de M. Renkin**

(D'UN CORRESPONDANT PARTICULIER)

Bruxelles, 1er mars 1924.

Le mouvement de réaction contre l'immoralité publique, dont je vous ai parlé, à propos de la « Garçonne », s'étend. Des hommes, des femmes, des jeunes gens, appartenant à toutes les classes de la société, sans se donner le mot, mais, emportés par un besoin irrésistible de purifier l'atmosphère, lacèrent, noircissent les affiches et les placards licencieux. La police verbalise. Des juges de paix — selon les cas — condamnent ou acquittent; mais ils glissent dans leurs « attendus » des considérations tout à l'honneur des inculpés. Et comme une tache d'huile, cette manifestation s'étend. En province comme à Bruxelles, pas un théâtre ou un café-concert ou un cinéma ne peut plus afficher une immoralité sans prendre des mesures de précaution, souvent bien inutiles. Le public goguenard, et au fond moins contaminé que ne semblent le croire les entrepreneurs de spectacles grivois, rit et laisse faire. Une fois n'est pas coutume, de voir des honnêtes gens descendre dans la rue pour essayer de la rendre propre.

Un grand cinéma de Bruxelles, dont les affiches licencieuses ont été passées au noir, s'est débattu en vain comme un beau diable pour découvrir le ou les coupables; il a fini par offrir une prime de mille francs à celui qui les lui dénoncerait. Le plus beau du jeu, c'est que l'Association catholique de la Jeunesse Belge a relevé l'offre et se dénonce elle-même comme l'instigatrice du fait.

Rien de concerté, disais-je, plus haut, n'existe encore pour l'organisation et la poursuite de cette campagne. Mais, le mouvement qui surgit, spontané, du fond de la conscience des foules, finira par se discipliner. Déjà indépendamment de l'Association de la Jeunesse Catholique qui se distingue tout particulièrement, interviennent la Ligue pour le relèvement de la moralité publique; la Ligue contre la licence des étalages et l'immoralité; les Œuvres sociales féminines de Bruxelles; les Ligues ouvrières, mutualités et syndicats chrétiens de Bruxelles; la Fédération des femmes catholiques; la Fédération des Patronages; la Ligue des familles nombreuses.

L'action de ces ligues a obtenu cette année que le port du masque soit interdit à Bruxelles et dans toute l'agglomération, pendant le prochain carnaval. Cette propagande fera boule de neige. Ce qu'elle veut, ce n'est pas interdire le plaisir, le rire, la joie, mais la licence et l'obscénité indignes d'un pays où il y a tant de veuves, d'orphelins et d'invalides, et qui jouit dans le monde d'un prestige moral considérable.

Pour finir, voici un mot de M. Renkin au cours d'une plaidoirie toute récente pour un lacéreur d'affiches : Le ministère public avait dit : Il est intolérable que des particuliers s'érigent en censeurs de la moralité et prétendent remplacer la police. L'ancien ministre lui écrasa la parole avec cette riposte : « Il est plus intolérable, Monsieur, que vous mobilisiez la police pour lui faire protéger des ordures. » — S...

## Un message du président de la République turque

**Mustapha-Kemal envisage l'entrée de la Turquie dans la Société des Nations**

Constantinople, 2 mars — Dès l'ouverture de la séance de l'Assemblée nationale, le Président de la République a prononcé un discours-message, résumant les faits importants de l'année écoulée.

La République turque, a-t-il déclaré en terminant, a la ferme intention de maintenir la paix, de respecter les traités, de développer ses relations avec tous les autres pays sur la base du respect des droits réciproques. Nous envisageons l'entrée de la Turquie dans la Société des Nations après l'application du traité de Lausanne.

Les progressistes formant la majorité, ont longuement applaudi ce discours. Les conservateurs et les députés religieux se sont abstenus.

## LE SCANDALE DES PÉTROLES EN AMÉRIQUE

**La complicité du ministère de la Justice**

Washington, 2 mars. — Au sujet du scandale des pétroles, le Sénat a adopté par 60 voix contre une, une motion demandant une enquête sur la façon dont M. Daugherty a dirigé le ministère de la Justice, étant donné que divers télégrammes indiquant la connivence du personnel de ce ministère, avaient été soumis à la Commission du Sénat et que ces télégrammes sont rédigés au moyen du chiffre du ministère de la Justice. La Commission sénatoriale d'enquête sera constituée lundi.

# L'Actualité économique

## RICHESSES RÉGIONALES

*Une exposition de la gastronomie se tient en ce moment à Paris. On y a réuni quantités de produits issus du sol de France et préparés par des mains françaises. Il y a là de quoi satisfaire les plus difficiles Brillat-Savarin.*

*Des manifestations de ce genre sont certes à encourager, mais nous souhaiterions voir l'animateur imbu de décentralisation. Paris est toujours favorisé; cela se conçoit. Il n'entre nullement dans notre pensée de vouloir priver la capitale de ces utiles attractions. Mais, à notre humble avis, des expositions régionales, qui grouperaient les produits de culture et d'alimentation spéciaux au département ou au groupe de départements, donneraient des résultats plus certains que l'amoncellement hétéroclite souventes fois constaté dans les exhibitions parisiennes.*

### D'OU PROVIENNENT LES ENGRAIS

Il convient que nous fabriquons nous-mêmes nos engrais, avons-nous écrit dans notre dernière chronique. Nous citions l'exemple du sulfate d'ammoniaque pour lequel nous sommes tributaire de l'Angleterre et de l'Allemagne, et nous émettions le vœu que se continuent les essais entrepris pour produire par synthèse, les engrais azotés; on n'ignore pas que le « primus inter pares », de cette catégorie est l'indispensable nitrate de soude qui nous vient du Chili.

Fort heureusement, on a su exploiter quelques-unes de nos ressources coloniales; c'est ainsi que les phosphates nous sont fournis presqu'exclusivement, maintenant, par l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, alors qu'avant la guerre les Etats-Unis nous envoyaient encore près de 13 % de nos besoins. Pour obtenir des superphosphates, on attaque les phosphates avec l'acide sulfurique. Or, pour fabriquer cet acide, il faut des pyrites qui nous viennent d'Espagne et dont la valeur a plus que doublé au cours de l'année dernière. Nous ne pourrions nous passer de pyrites qu'en utilisant directement les phosphates moulus ou encore en les rendant plus assimilables par divers procédés. On en recherche encore les moyens.

### L'ELEVAGE DU PORC AU MAROC

L'élevage du porc a pris au Maroc un développement inespéré. La race indigène est de petite taille; les membres sont courts, l'ossature un peu frêle; le poids moyen n'excède pas plus de 80 kilos.

L'engraissement est rapide; la chair est savoureuse. L'élevage est, affirme-t-on, des moins compliqués. Des troupeaux sont constitués, qui vivent en liberté et trouvent dans les forêts une partie de la nourriture.

A Marseille, où se fait l'arrivage de ces porcs, le kilo vif est vendu de quatre à cinq francs.

### QUELQUES NOTIONS D'AVICULTURE

Notre poulailler est monté; nous possédons une cabane de 3 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur édifiée suivant les indications que nous avons publiées la semaine dernière.

Il nous faut d'abord installer les perchoirs; ceux-ci sont constitués au moyen de tringles de bois carrées de trois à quatre centimètres d'épaisseur; ces tringles sont placées horizontalement à 80 centimètres du sol et distantes les unes des autres de 50 centimètres; elles sont fixées aux parois de côté à la façon d'un tenon dans une mortaise; on a ainsi la facilité d'enlever chaque perchoir pour le nettoyer.

Au dessous et à quelques trente centimètres de la rangée de perchoir, nous installons une planche mobile qui retiendra les fientes; le nettoyage de cette planche devra se faire très souvent.

Sur le panneau de côté, face à celui de la porte, on établira les pondoirs; à cet effet, on aménagera dans la cloison trois ou quatre ouvertures de 35 à 30 centimètres, qui donneront accès dans une boîte de 50 centimètres de largeur sur 50 de hauteur. L'ensemble de ces boîtes constituera un coffre fixé à la paroi extérieure de la cabane et muni d'un couvercle, ceci pour permettre le ramassage des œufs sans passer par le poulailler.

### FOIRES-EXPOSITIONS

— A Paris, du 18 au 23 mars, concours général agricole.

— A Lille, du 30 avril au 3 mai, exposition horticole.

— Expositions avicoles du 13 au 16 mars, au Mans; du 10 au 14 avril, à Bordeaux; du 11 au 13 avril, à Melun; du 26 avril au 4 mai, à Avignon; du 2 au 4 mai, à Quimper.

— A Milan, en avril, exposition internationale de l'industrie laitière.

## Le remboursement des avances aux fonctionnaires des régions envahies

L'Administration des P. T. T. avait prescrit le reversement intégral des avances consenties, pendant l'invasion, aux familles des fonctionnaires séparées par la guerre.

A la suite des protestations soulevées par cette mesure et de l'intervention de M. Charles Delesalle, député du Nord, nous croyons savoir que le Sous-Secrétaire d'Etat aux P. T. T. aurait pris l'engagement d'y donner contre-ordre.

La Fédération postale du Nord conseille aux intéressés de ne pas bouger tant que l'Administration ne leur aura pas signifié cette décision nouvelle.

## Un assassin s'évade du bagne

Perpignan, 2 mars. — On annonce l'évasion du bagne de San Raymond, dit Garcia, né le 17 novembre 1897, à Bordeaux, l'un des deux bandits qui tentèrent d'assassiner pour le voler, le percepteur de Cette (Hérault), et tuèrent un policier lancé à leur poursuite.

## La Lettre collective de l'Episcopat français sur les « Devoirs du temps présent »

II

Après avoir indiqué le devoir de l'union à Dieu et traité des ravages du divorce, la Lettre collective des Evêques français met au point la question de l'enseignement :

### LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT

Nous attirons aussi votre attention, N.T.C.F., sur la question de l'enseignement, question dont l'importance exceptionnelle n'échappe à personne.

De droit naturel et de par leur vocation surnaturelle, les parents sont, sous l'autorité de l'Eglise, les premiers précepteurs et les premiers éducateurs de leurs enfants. C'est à eux, avant qui que ce soit, de surveiller la formation des jeunes êtres que la Providence leur a confiés et de préparer leur avenir temporel et éternel.

A cet effet, placez la science religieuse au-dessus de toutes les autres. Méditez ces paroles toujours actuelles de Léon XIII :

« Ce n'est pas au moyen d'une instruction purement littéraire ni de notions vagues et superficielles de la vertu que les enfants catholiques sortiront de l'école telle que la Patrie les désire et les attend. C'est de choses autrement graves et importantes qu'il faut les nourrir pour en faire de bons chrétiens, des citoyens probes et honnêtes : leur formation doit résulter des principes qui, gravés au fond de leur conscience, s'imposent à leur vie comme conséquence de leur foi et de leur religion.

» Car, si on écarte la religion, point d'éducation morale digne de ce nom ni vraiment efficace : attendu que la nature même et la force de tout devoir découlent des devoirs spéciaux qui rattachent l'homme à un Dieu législateur, juge, rémunérateur.

» C'est pourquoi vouloir des âmes imbues de bonnes mœurs et en même temps étrangères à la religion, est aussi insensé que d'exciter à la vertu après en avoir ruiné la base. Or, pour le catholique, il n'y a qu'une vraie religion, la religion catholique, et, en fait de doctrine, de morale ou de religion, il n'en peut accepter ni reconnaître aucune qui ne soit puisée aux sources mêmes de l'enseignement catholique. »

Vous avez donc le droit, N. T. C. F., d'exiger que vos enfants trouvent des écoles où ils seront initiés aux sciences humaines et où ils recevront l'enseignement du catéchisme. Vous contraindre soit à laisser vos enfants croître dans l'ignorance, soit à les jeter dans un milieu qui constitue un danger pour les intérêts suprêmes de leurs âmes, serait d'une souveraine injustice.

En usant de votre droit, vous ne faites qu'obéir au devoir primordial qui vous prescrit de choisir des maîtres dont les leçons, s'accordant pleinement avec votre foi, apprendront à vos fils et à vos filles, avec les vérités éternelles, le secret de se sauver!

Ayez confiance, la légitimité de votre cause en cette matière est tellement évidente que tous les amis de l'équité, sans distinction de parti, en deviendront les avocats et procureront également aux écoles catholiques les ressources et les avantages accordés aux autres.

### DEVOIRS ENVERS LA PATRIE

Ce sont ensuite les devoirs envers la patrie que rappellent les évêques. Nous avons déjà publié ce passage de la Lettre le 26 février. Voici ce qui concerne le

### DEVOIR ELECTORAL

Vous êtes appelés à voter, votez.

A moins d'être en face de candidats à qui vous ne sauriez apporter votre suffrage sans adhérer aux principes de désordre, d'anarchie, d'impiété, ne vous abstenez pas. Vous abstenir serait laisser le champ libre aux forces malfaisantes, dont la victoire serait la destruction de la société. « Il n'est permis à personne, écrivait Pie X à l'évêque de Madrid (20 février 1906), de rester inactif lorsque la religion ou le bien public sont en jeu. »

Votez bien. Nous vous le disions il y a quatre ans : « De nos votes comme de toutes nos actions, Dieu nous demandera compte. Le devoir électoral engage d'autant plus la conscience que de son bon ou de son mauvais exercice dépendent les plus graves intérêts du pays et de la religion ».

### SERVIR L'EGLISE

Au-dessus des sociétés naturelles s'élève une cité plus large qui est comme la patrie commune des fils d'Adam : l'Eglise. C'est par l'Eglise que la religion exerce son heureuse influence sur le monde. Vous, N. T. C. F., qui voyez dans l'Eglise la messagère de Jésus-Christ, vous l'écouterez toujours et vous la serrirez comme vous écoutez et comme vous servez Dieu, vous défendrez ses droits sacrés comme les droits de Dieu même.

Entraver la liberté de son ministère serait à la fois faire injure au Christ, arrêter une multitude d'âmes sur le chemin de la sainteté et, peut-être, les détourner à jamais de leur salut. Ceux qui ne croient pas à sa mission surhumaine n'hésiteront pas, s'ils sont instruits et de bonne foi, à reconnaître dans l'Eglise la bienfaitrice par excellence du genre humain au point de vue temporel.

A l'exemple des observateurs perspicaces, des historiens érudits, des politiques sages, ils adhéreront à cette pensée de Léon XIII : « Œuvre importelle du Dieu de miséricorde, l'Eglise, bien qu'en soi et de sa nature elle ait pour but le salut des âmes et leur béatitude éternelle, est cependant, dans la sphère même des choses humaines, la source de tant et de tels avantages qu'elle n'en pourrait procurer de plus nombreux ni de plus grands, lors même qu'elle eût été fondée surtout et directement pour assurer notre bonheur en cette vie. »

### LES DIOCESAINES

Le dernier chapitre de la Lettre collective de l'Episcopat est consacré à la question des Associations diocésaines. Ainsi que nous l'avons dit le 22 février, les Evêques français « formulent l'espoir que leur soumission empressée nous acheminera vers la pleine et entière liberté que l'Eglise revendique partout. »

Les Evêques font remarquer que le Souverain-Pontife a pris en décision de permettre l'essai des Associations diocésaines par amour de la paix générale, pour éviter un plus grand mal, parce que ces Associations, « bien différentes de celles que Pie X avait autrefois réprouvées et interdit de fonder », semblent pouvoir, « toutes choses bien pesées, être considérées comme légales et sûres, telles que Pie X lui-même les exigeait ».

## L'assemblée générale du Comité départemental du Nord des Mutilés et Réformés de guerre à Lille

Le Comité départemental du Nord des Mutilés et Réformés de la guerre, s'est réuni samedi, à Lille, en assemblée générale, sous la présidence de M. des Rotours.

Dans l'assistance, on remarquait notamment : MM. Terquem, président de l'Office départemental des pupilles de la Nation, le docteur Arène, représentant le directeur du service de santé; docteur Gaignoux, médecin-chef du Centre d'appareillage; Bonnet, sous-intendant militaire; Soltoux, directeur de l'Ecole des mutilés de Tourcoing; Gibon, président de la Fédération de Roubaix, etc...

Après lecture de communications diverses, il est décidé qu'une active propagande sera faite en faveur de la rééducation professionnelle et aussi en ce qui concerne la préparation aux emplois réservés, soit à l'école, soit à domicile, par correspondance.

Diverses vacances d'emplois de l'Etat sont signalés ainsi que quelques recettes buralistes et les emplois communaux suivants : préposé d'octroi à Rosendaël, garde-champêtre à Wattrelos, et préposé d'octroi à Valenciennes.

Le compte-rendu des faits et gestes du Comité départemental au cours de l'année 1923 fait ensuite ressortir les nombreuses demandes de secours qui ont pu recevoir satisfaction.

Enfin, il est de nouveau rappelé aux détenteurs de carte d'invalidité que la carte au millésime de 1922 doit être renouvelée pour les années 1924-1925. Les bénéficiaires doivent s'adresser à la Mairie de leur résidence.

La prochaine réunion du Comité départemental aura lieu le samedi 5 avril.

### LES REVENDICATIONS DES MUTILÉS A L'OCCASION DES PROCHAINES ELECTIONS

Dans sa réunion de samedi dernier, présidée par M. Balavoine, le Conseil d'administration de la Fédération des Mutilés du Nord a arrêté comme suit la liste de leurs revendications qui sera soumise à tous les candidats des prochaines élections législatives.

I. — Droit à réparation corporelle. — 1. Intangibilité des droits acquis aux mutilés et bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919 et les pensions. Perfectionnement de cette loi;

2. Mise en harmonie du taux des pensions avec le coût de la vie;

3. Réorganisation des commissions de réforme en vue d'une garantie plus effective des droits des mutilés;

4. Suppression du délai limitant à cinq ans l'exercice du droit à réparation;

5. Droit à la vie pour les tuberculeux de guerre et les gazés, par l'organisation des soins en vue de leur procurer le repos et l'alimentation nécessaires;

6. Droit aux soins et l'appareillage pour tous les invalides de guerre dont la blessure ou la maladie est imputable au service.

II. — Droit au travail et au reclassement social. — 1. Perfectionnement de la loi sur les emplois réservés. Application juste et intégrale de cette loi;

2. Vote et application, dans le délai le plus rapide, de la loi sur l'emploi obligatoire des mutilés;

3. Compensation de carrière à accorder aux fonctionnaires anciens combattants ou à leur veuve. Extension de ce régime aux administrations départementales et communales et, d'une façon générale, à toutes les administrations visées dans la loi sur les emplois réservés;

4. A titre égal, droit de préférence accordé en toutes circonstances aux bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919.

III. — Statut des associations de mutilés. — Reconnaissance du droit pour les associations de mutilés, veuves, orphelins et ascendants, de jouir d'un statut légal leur accordant, au point de vue de la faculté d'acquérir et de posséder, une capacité au moins égale à la capacité actuelle des groupements corporatifs.

IV. — Action parlementaire. — Engagement par les élus de rendre compte tous les six mois à la Fédération des associations, réformés, veuves, orphelins et ascendants de la guerre, de leur action parlementaire en ce qui touche les revendications ans-énoncées.

## Un employé à la gare d'Issoudun espère hériter plusieurs millions

Châteauroux, 2 mars. — Un employé de la gare d'Issoudun, M. Metzger, espère enfin, après trois années de démarches, entrer en possession de la succession de son aïeul à la quatrième génération, décédé en Hollande il y a quinze ans, en laissant une fortune qui est évaluée aujourd'hui, au cours de florin, à plus de 30 millions de francs.

Cet héritage était également revendiqué par un autre descendant du riche Hollandais, qui est mort récemment. M. Metzger reste donc seul héritier. Il ne se dissimule pas que l'Etat hollandais et l'Etat français, sans compter différents intermédiaires, prélèveront une bonne part des 30 millions. Il espère cependant qu'il lui restera environ 8 millions. Pour ne point se ménager une fausse joie il continue paisiblement son travail à la gare, et son existence tranquille et des plus modestes.

## LE CONGRÈS des colonies de vacances du Nord et de l'Est, à Charleville

**M. Strauss, Ministre de l'Hygiène, y assiste**

Charleville, 2 mars. — M. Strauss, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale, est venu, aujourd'hui, à Charleville, à l'occasion du Congrès des Colonies scolaires de la région du Nord-Est et pour poser la première pierre de l'établissement des bains-douches de Charleville.

M. Strauss, à son arrivée en gare, est reçu par le préfet et par des notabilités. Le cortège se rend à l'Hôtel de Ville par les rues ornées de mâts et de banderolles. Dans la salle du Conseil et dans la salle des réunions ont lieu une réception et un vin d'honneur. Des toastes sont prononcés notamment par le docteur Vassal, au nom de la ville, et par M. Strauss, qui remercie de l'accueil qui lui est fait.

**La réunion**

De nombreux délégués de Paris, de la Seine-Inférieure, de l'Aisne, de l'Aube et du Nord assistent à la réunion.

M. Daniel Vincent, député du Nord, qui n'avait pu venir à Charleville, était remplacé par M. Lechantre. Parmi les assistants on remarquait en outre des nombreuses personnalités et délégués des œuvres ardennaises, MM. Humblard, directeur régional de la Société des Foyers; le docteur Jouen, de Rouen; Antoine, adjoint au maire de Nancy; Joel et Gonthier, de Denain; Dremeaux, de Valenciennes.

Parmi les rapports présentés, signalons ceux qui traitaient les sujets suivants : « Les colonies de vacances départementales par la mutualité scolaire », dont le rapporteur était M. Gérard, inspecteur primaire à Lille; « La prolongation de l'action du préventorium par les colonies de vacances », dont le rapporteur était le docteur Jouen, médecin de l'Office public d'hygiène sociale de la Seine-Inférieure, vice-président de la Fédération.

Après la réception à l'Hôtel de Ville, M. Strauss s'est rendu rue Couvelet, où il a procédé suivant le cérémonial ordinaire, à la pose de la première pierre de l'établissement des bains-douches.

Après un banquet que lui a offert la ville, le ministre s'est rendu au foyer de l'ancien séminaire, place du Sépulcre, qui va être transformé en hospice pour vieillards.

M. Strauss et sa suite se rendent ensuite à la gare où après un lunch ils ont pris le train de 18 h. 35 pour Paris.

# PETITES NOUVELLES

### FRANCE

De Paris : Différents journaux ont annoncé que l'Espagnol Gomez Lupercio, le bandit qui a été tué hier par le gardien Gibert, était le même individu qui, en décembre dernier, tua, à la plaine St-Denis, le caissier d'une boulonnerie, rue des Filleules. Cette nouvelle est inexacte.

Un cultivateur breton a trouvé, dans une lande inculte, à Guiry, près de Corseul, trois cents pièces de bronze à l'effigie de Constantin le Grand.

A la suite de l'arrestation de Léon Hansy, l'escroc qui travaillait plus spécialement dans le monde des artistes, à Paris, de nombreuses personnes, victimes de vols, se sont fait connaître à la police judiciaire.

A la suite du récent scrutin municipal partiel du Mans, qui a donné une forte majorité aux socialistes, douze conseillers en exercice ont adressé leur démission au préfet. De nouvelles élections devront avoir lieu, le maire et les adjoints se trouvant au nombre des démissionnaires.

Jeanne Morand, condamnée pour intelligences avec l'ennemi et qui, depuis une douzaine de jours faisait la grève de la faim, à l'hôpital de Corbeil, vient d'être transférée à l'hôpital de Versailles, où des soins appropriés à son état lui seront donnés.

### ETRANGER

De Rome : Tous les magasins et toutes les maisons de commerce italiennes ont fait disparaître complètement de leurs enseignes les inscriptions en langues étrangères pour éviter de payer la taxe de 20 lires par lettre.

De Tokio : Tous les journaux avaient annoncé la mort du marquis Matsukata, conseiller intime de l'empereur. Or, on apprend que les médecins s'étaient prononcés prématurément, après avoir constaté l'arrêt de la respiration et des battements du cœur. Le marquis a donné, contre toute espérance, des signes de vie. Mais il est très faible.

De Madrid : Le Roi, accompagné du président du Directoire, a présidé une fête donnée en l'honneur du dramaturge Benavente. Le Maire a remis à M. Benavente le titre de « Fils de prédilection » de la cité de Madrid, et le Roi lui a décerné la grand'croix d'Alfonso XIII.

A Rome, au palais Chigi, ont été échangées les ratifications du traité de commerce pour la navigation entre l'Italie et la Tchéco-Slovaquie, de la convention pour les concessions et les facilités en faveur du trafic tchéco-slovaque dans le port de Trieste et de la convention juridique et financière.

Le Conseil du Directoire espagnol a décidé d'accepter la démission du général Aguilera, président du Conseil suprême de la guerre. On annonce officiellement que cette démission est uniquement motivée par des raisons de santé.

De Londres : Un banquet organisé par le Comité permanent de la colonie française a été offert à M. Bonzon, conseil général de France, à l'occasion de son départ pour Téhéran, où il est nommé ministre plénipotentiaire.

Selon le bilan du commerce polonais, les exportations de l'année 1923 se sont élevées à un total de 1.185 millions 500.000 francs-or, et les importations à 1.115 millions 200.000 francs-or.

Des mouvements sismiques qui n'ont causé aucun dégât, ont été enregistrés dans la matinée, à Lisbonne.

Le Conseil des ministres de Hongrie détermine le programme d'assainissement financier, lequel sera porté, pour la décision définitive, devant la délégation de la Société des Nations, dont l'arrivée est attendue, lundi.

Le cardinal O'Connel, archevêque de Boston (Amérique) a déclaré à l'Agence Stefani que le but de son voyage en Palestine était uniquement d'ordre spirituel. Il a visité les lieux principaux et reçu des autorités ecclésiastiques, un accueil très cordial, ainsi que des orthodoxes et des protestants.

# DERNIÈRE HEURE

## L'Allemagne prépare la guerre chimique

**Une explosion survenue en Saxe, révèle la création d'un nouveau gaz aux effets terribles**

Dresde, 2 mars. — Un accident survenu au laboratoire militaire et qui a coûté la vie à sept hommes, vient de révéler que l'armée allemande possèderait un nouveau gaz plus destructif qu'aucun de ceux employés pendant la guerre. On croit que c'est un dérivé de l'acide hydrocyanique. Il serait sans odeur, sans couleur et sans goût. Sa présence ne pourrait donc pas être découverte.

## LE PROCES DE MUNICH

**M. Von Kahr pourra parler librement**

Berlin, 2 mars. — On mande de Munich que le gouvernement bavarois a décidé hier de délier M von Kahr du secret professionnel au cours des dépositions qu'il fera dans le procès Hitler-Ludendorff.

## LA POLITIQUE ANGLAISE

**M. Winston Churchill contre le danger socialiste**

Londres, 2 mars. — M. Winston Churchill annonce son intention de se présenter comme candidat constitutionnel indépendant pour la circonscription de l'Abbaye de Westminster, et il a exprimé le désir de travailler activement avec le parti conservateur pour résister à l'avance rapide du socialisme et faire opposition au parti socialiste et à ses alliés quels qu'ils soient.

**On parle déjà des élections générales**

Londres, 2 mars. — Le « Sunday Times » dit que les milieux unionistes parlent d'élections générales pour le mois de mai, à la suite de la défaite envisagée du gouvernement travailliste sur le budget.

## L'Angleterre et les Soviets

**Une prochaine entrevue Rikoff-Mac Donald**

Londres, 2 mars. — On mande de Riga à l'Agence Reuter :

On annonce que M. Rikoff, récemment élu président des commissaires du peuple des Soviets, en remplacement de Lénine, a quitté Moscou pour Londres, afin d'avoir un entretien particulier avec M. Ramsay Mac Donald.

## UNE RÉCEPTION A LA LÉGATION DE FRANCE A LA HAYE

La Haye, 2 mars. — M. Charles Benoist, membre de l'Institut, ministre de France, a donné hier dans les salons de la légation une soirée que le prince Henri des Pays-Bas a honorée de sa présence et à laquelle ont assisté de nombreuses personnalités de la Cour, du Gouvernement, du corps diplomatique et de la haute société.

## La République turque prépare l'abolition du califat et la déportation perpétuelle du calife et de la famille impériale

Constantinople, 2 mars. — Le parti majoritaire de l'assemblée discute aujourd'hui en séance privée la motion comprenant 10 articles, signée par 50 députés, et dont voici la substance : Le Calife est déposédé, déporté, et le califat aboli. Tous les membres des deux sexes de la famille impériale sont privés à perpétuité du droit de séjour en Turquie. Ils quitteront le territoire dans un délai de dix jours, ils perdront la qualité de citoyen turc. Une indemnité globale leur sera allouée.

## LES ÉLECTIONS DE DIMANCHE

**A Bordeaux**

Bordeaux, 2 mars. — Conseil général du septième canton de Bordeaux. Il s'agissait de remplacer M. Camelle, décédé.

Inscrits, 5.067; votants, 3.178. M. Marquet, socialiste, 1.698 voix, élu; M. Marsin, radical-socialiste, 1.067; M. Lacombe, communiste, 191.

**Dans le Gers**

Auch, 2 mars. — Résultat de l'élection au Conseil d'arrondissement, canton de Valence-sur-Baise : Inscrits : 1.098; votants : 876. M. Couliens, maire de Beaucaire-sur-Baise (Bloc des Gauches), 837 voix, élu.

## Les radicaux et radicaux-socialistes de la Gironde se prononcent pour le Bloc des Gauches

Bordeaux, 2 mars. — Au cours de l'assemblée générale de la Fédération de la Gironde, du parti radical et radical-socialiste, qui s'est tenue aujourd'hui, la Fédération a décidé, à une grosse majorité, la constitution d'un bloc de gauches dans le cadre des barrages fixés par le parti.

**M. Malvy candidat du Bloc des Gauches dans le Lot**

Cahors, 2 mars. — Aujourd'hui a eu lieu à Cahors un Congrès départemental du Bloc des Gauches pour désigner les trois candidats aux prochaines élections législatives : MM. Malvy, Bouat et un candidat socialiste ont été désignés.

**M. CAILLAUX PARLERA DIMANCHE, A MONTPELLIER**

Montpellier, 2 mars. — On annonce que M. Caillaux viendra, le 9 mars, à Montpellier, où il est invité par la « Jeunesse laïque ». Il prononcera un discours sur la situation politique et financière et présidera un banquet démocratique.

## *Dernières Nouvelles Régionales*

## L'ESCROQUERIE AUX DOMMAGES DE GUERRE

**L'ex-banquier Henri Robert aurait fait des victimes dans la région de Saint-Quentin**

Saint-Quentin, 2 mars. — Le Parquet de Saint-Quentin vient d'être saisi de diverses plaintes émanant de sinistrés contre M. Henri Robert, 44 ans, ancien banquier, demeurant en dernier lieu rue de Château-Landon, à Paris.

Arrêté récemment à Lille, M. Robert négociait les bons de cession que lui apportaient les sinistrés des régions dévastées et usait à leur préjudice de procédés d'escroc. Il s'était installé dans un luxueux hôtel de l'Avenue du Bois de Boulogne, la villa « Said », à Paris, où il éblouissait les victimes que lui expédiaient des rabatteurs.

Parmi les victimes du banquier et qui ont dès maintenant déposé plainte, signalons Mlles Verrier, de Saint-Quentin; M. Louis Mercier, marchand de vins, et Mme veuve Pacot, débitante de boissons, à Saint-Quentin, qui ont laissé respectivement entre ses mains 20.000, 35.000 et 11.000 francs.

On croit que M. Robert a fait dans toute la contrée, notamment dans la région de Cambrai, de nombreuses dupes.

## *Dernières Nouvelles Sportives*

### CYCLISME

**LES SIX JOURS DE NEW-YORK. — LE PROLOGUE**

New-York, 2 mars. — La réunion servant de prologue à la grande course des six jours de printemps, s'est déroulée à Madison Square Garden, en présence d'une foule énorme. En voici les résultats :

Course Amateurs (2 milles): 1. Benezatta (Italien); 2. Winter.

Match Goullet-Walthour : 1. Goullet; 2. Walthour à 1/2 roue.

Course-poursuite : 1. Brocco (Français) qui rejoint Azzini, après une chasse de 11 tours.

Match de vitesse : 1. Grenda; 2. Deruyter; 3. Egg; 4. Maden.

Course de 10 milles, professionnels : 1. Hill, en 24 m. 2. Verreas; 3. Cozzolino.

Le départ de la Course de Six Jours a été donné ce soir, à minuit 5.

**AU VELODROME D'HIVER**

Paris, 2 mars. — La poule de vitesse amateurs a été gagnée par Michard; 2. Faucheux; 3. Cugnot.

Le championnat d'hiver des 100 kilom. derrière motos, a été remporté par Miquel, en 1 h. 26'2" 4/5; 2. Linart, à 7 tours. Suter et Grassin ont abandonné; ce dernier dit avoir été victim d'une congestion.

Finale du Critérium d'hiver de demi-fond : Les concurrents sont pris par leurs entraîneurs dans l'ordre suivant : Linart, Grassin, Suter et Miquel. Grassin atteint les 50 kil. en 25'37"; Miquel est à 30 mètres seulement, Linart à 4 tours et Suter à 11. Peu après, Miquel se rapproche de Grassin et le passe irrésistiblement. Grassin abandonne. Miquel, dès lors, a course gagnée, et enlève la première place, en couvrant les 100 kilomètres en 1 h. 28'16", devant Linart, toujours à 7 tours.

**LE CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DE CYCLO-CROSS**

Bruxelles, 2 mars. — Sur 400 concurrents inscrits, 152 seulement prirent le départ, les autres l'abandonnant par suite du mauvais temps, et du terrain très mauvais. Résultats :

1er, Vandaltine Joseph, à 4 h. 21'25"; 2e Dewaele, à 4 h. 25'16"; 3e, Mondelaers Charles, à 4 h. 26'4"; 4e, Muller, à 4 h. 27'07"; 5e